

## PRÉFACE

« *APRÈS LE DEVOIR DE RÉSERVE, LE DROIT DE PARLER* » n'est pas qu'une simple critique de notre système éducatif, mais un ensemble de réflexions d'un personnel de terrain qui a passé trente-deux ans au service de l'État et qui a connu plusieurs ministres de l'Éducation nationale, donc plusieurs orientations politiques.

Fidèle serviteur de la Nation, Européen convaincu, j'ai toujours avancé dans la carrière au son des textes, des circulaires et des décrets... parfois au détriment d'une Éducation qui se voudrait être nationale, mais qui se résume bien souvent à n'être qu'un Enseignement national qui doit être ingurgité par toutes les têtes blondes et brunes de notre pays, sans distinction aucune. Je parle au présent, car, apparemment, rien n'a changé, et nous en sommes toujours au même point.

Depuis le premier jour de mon entrée en tant qu'auxiliaire (instituteur suppléant éventuel) jusqu'au dernier jour de ma carrière en tant que chef d'établissement, je n'ai cessé d'essayer d'appliquer, mais aussi d'améliorer, les règles du système modifié selon les humeurs et le bon vouloir de nos politiques.

Quoi qu'il en soit, j'estime avoir œuvré dans le bon sens tout au long de cette carrière, mais surtout dans l'intérêt des enfants qui m'ont été confiés, au cours de ces années.

Enfin, je suis fier d'avoir participé à cette aventure et d'avoir apporté ma pierre à cet édifice qui, hélas, reste toujours en construction.

« Je me présente, je m'appelle Henri... » Henri GRIZAUT, principal de collège à Saint Mard, en Seine-et-Marne, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2000.

Nous sommes le 7 juin 2007, mes droits à la retraite seront ouverts le 12 juillet 2007, à mes 55 ans. J'ai été, en effet, 15 ans instituteur. Je bénéficie donc de la retraite à 55 ans, n'en déplaie à monsieur SARKOZY (référence aux lois SARKOZY sur les retraites). Vais-je faire valoir mes droits ou continuer dans ma carrière comme si de rien n'était ?

Je pèse le pour et le contre. L'emploi est de plus en plus difficile, le stress est permanent, la pression de l'Administration de plus en plus forte, les gamins de plus en plus odieux et fainéants, avec des parents sans arrêt derrière eux pour les défendre, même quand ils sont indéfendables. Ces parents qui sont de plus en plus procéduriers. Des textes et circulaires que l'on aimerait mettre à la poubelle, mais qu'il nous faut sans arrêt faire appliquer sans aucune conviction. Une santé très fragile, une double pleurésie en novembre 2006 sans en connaître la cause... ! À côté de cela, une équipe de collège formidable, depuis les personnels de service jusqu'aux professeurs en passant par la vie scolaire et l'administratif (d'ailleurs, de très fortes amitiés se sont créées), et des mérites reconnus par l'Administration...

Alors, vais-je prendre la décision ? Vais-je arrêter ou continuer en sachant qu'en septembre 2009, il me faudra muter ? Eh oui, un chef d'établissement ne peut pas rester plus de neuf ans au même poste.

C'est décidé, je vais prendre ma retraite. Je constitue donc mon dossier pour un départ en retraite le 3 septembre 2008, sachant que tout mois commencé est payé intégralement, c'est toujours cela de gagné ! Le 7 juin 2007, mon dossier est donc remis à l'Administration. Les simulations de calculs de pension qui s'ensuivent montrent une baisse de revenus importante. Peu importe, j'ai pris ma décision en tout état de cause. Je n'ai plus envie de vivre dans un état de stress permanent. Je veux continuer ma vie dans le calme et la sérénité, et surtout pouvoir dire tout haut ce que j'ai toujours dit tout bas. Je veux me défaire de ce devoir de réserve. Mais, cette dernière année, je veux la passer le plus tranquillement possible (je crois que je n'ai jamais autant délégué de toute ma carrière), et surtout fêter mon départ à la retraite avec tous ceux qui m'ont côtoyé pendant ces 32 années de carrière, avec tous ceux qui m'ont supporté, collègues, élus, amis et famille... et élèves ! C'est chose faite ! Mais qu'en est-il de cette carrière... ?